



# Le Petit Journal

## Le mot du maire

L'objectif permanent de l'équipe municipale est d'apporter toujours plus de qualité de vie et de bien-être en développant notre village.

C'est pour cela que les élus se mobilisent pour faire aboutir les différents projets communaux, ceux portés par le Syndicat Des Eaux ou par la Communauté De Communes :

- Le lagunage avec une programmation de travaux prévue au deuxième semestre 2015.
- La réalisation par un architecte d'un diagnostic et d'une étude d'avant-projet pour la réhabilitation de la maison de santé avec un début de travaux envisagé pour l'automne.
- L'agrandissement de la Zone d'Activité des Blâches avec l'installation déjà prévue de l'entreprise L3M au printemps.
- La réfection de plusieurs rues en enrobé
- La réhabilitation du local technique ainsi qu'un programme d'entretien des bâtiments.

samedi matin.

Pour conclure, la mairie vient d'accepter un partenariat avec une Complémentaire Santé Communale accessible à tous. Je vous invite à lire attentivement le document encarté dans ce bulletin.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des personnes en charge du CCAS.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2015.



Vœux de la Municipalité, dimanche 4 janvier 2015

Depuis le 2 Février, la Direction de La Poste a réduit les heures d'ouverture du bureau, passant de 16h30 à 13h45 par semaine. Ceci a eu pour conséquence la fermeture du bureau le

Patrick DURAND

**NOUS  
SOMMES  
CHARLIE**

## SOMMAIRE

page 2

Carnet, Brèves, informations  
Réponse du jeu.

pages 3, 4 et 5

Vie communale, Intercommunalité,

pages 6 et 7

Le Dossier : Environnement

pages 8, 9, 10 et 11

Vie associative

page 11

Histoires de Jarcieu, jeu

page 12

Infos utiles, Agenda



### LE CARNET

#### Décès

28 Novembre 2014, Mme LOUET Marie-Louise

20 Décembre 2014, M. BIED René

29 Décembre 2014, M. THIBAUD Jean-Luc

05 Janvier 2015, Mme MICHEL Marguerite

#### Naissances

1<sup>er</sup> octobre 2014, PIALLA Noélie, fille de M. Quentin PIALLA et de Mme Elodie HERNANDEZ

13 décembre 2014, REYNAUD Anaé, fille de M. Aurélien REYNAUD et de Mme Lucie VEUILLENS

14 décembre 2014, VIVIER Léo, fils de M. David VIVIER et de Mme Julie GRELOT

15 décembre 2014, CHEVALIER Gabriel, fils de M. Benjamin CHEVALIER et de Mme Céline DAUBERCIES

18 décembre 2014, MARGARON Yoris, fils de M. Adrien MARGARON et de Mme Nelly AZZOUGUI

06 janvier 2015, MARCHAND Côme, fils de M. Yannick MARCHAND et de Mme Stéphanie GRIFFAY

⊗ **Manifestation publique pour la défense du bureau de poste, samedi 14 février, 10h30, place du 19 mars 1962.**

⊗ Le site de la commune, [www.jarcieu.fr](http://www.jarcieu.fr), est à jour. Vous y trouverez toutes les informations utiles et détaillées, notamment celles de cette page.

⊗ **RAPPEL : la collecte des ordures ménagères se fait tous les 15 jours, les semaines impaires.**

⊗ Collecte des encombrants début mai. Inscription obligatoire en mairie. La date de passage vous sera communiquée par téléphone.

⊗ **Essai de la sirène d'alerte à la population. Depuis novembre celui-ci se fait une fois par mois, le 1<sup>er</sup> mercredi à midi.**

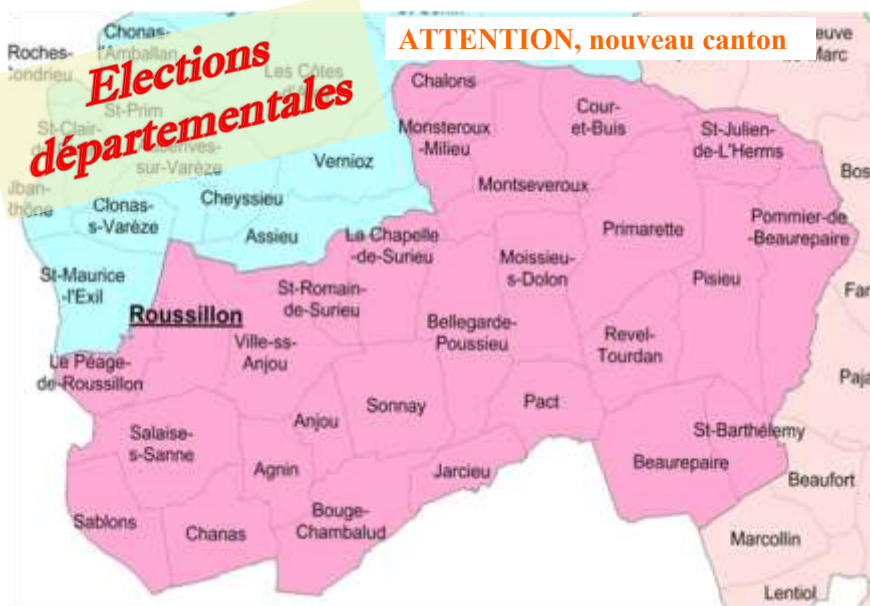
#### Détecteur de fumée

Au plus tard le **8 mars 2015**, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée. Il en faut au moins un par logement. Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur. Une attestation doit être envoyée à l'assureur avec lequel vous avez conclu un contrat de garantie incendie.

Toutes les informations sur le site : <http://www.service-public.fr/actualites/003377.html>

**Le repas de nos aînés** offert par la commune se déroulera le 28 février 2015 à la salle Seyve-Buisset à partir de 12 h. Il est offert à toutes les personnes ayant 69 ans et plus, résidant sur la commune. Pour ceux ou celles qui n'auraient pas reçu l'information nominative, n'hésitez pas à vous manifester en mairie avant le 18 février.

#### ATTENTION, nouveau canton



Les élections départementales, qui ont remplacé les anciennes élections cantonales dont la dernière édition a eu lieu en 2011, auront lieu au mois de mars 2015. Premier tour le dimanche 22 mars, second tour le dimanche 29 mars.

Il s'agit d'un scrutin majoritaire à deux tours en vue d'élire les conseillers départementaux, dont la durée du mandat sera de 6 ans.

Le conseil départemental vient en remplacement du conseil général.

En 2015, lors des prochaines élections départementales, deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au **scrutin binominal à deux tours**. Les candidats devront se présenter en **binôme composé d'une femme et d'un homme**.

L'ancien canton de Beaurepaire qui comportait 15 communes n'existera plus. Le nouveau canton de Roussillon, dont Jarcieu fera partie, en comportera 27.

**Réponse du jeu : « QUE SUIS-JE ? : Déversoir de la source de Bataillouse dans le Bège.**

Directeur de publication :  
Patrick DURAND  
Editeur : Mairie de Jarcieu

Conception, photos, rédaction  
Nadège CHANAUX Nicolas CORNU  
Michel DEGAUD Bernard GAUDIN  
Nadine LEGRAIN Joseph GAY

Impression:  
Imprimerie :  
Imprimerie DUPUIS, Salaise sur Sanne

## Téléthon

Une forte implication de nous tous a permis de récolter 2565.50 euros. Prochain rendez-vous le samedi 05 décembre 2015.



## Marché de Noël

Dans une ambiance chaleureuse, les exposants ont répondu présents pour accompagner le Père Noël dans sa traditionnelle tournée d'avant les fêtes.



## Arrivée de Carlos

Après plus de 6473 kilomètres, Carlos Bossouvi, jeune Béninois, parti de Cotonou le 10 août, est arrivé à Jarcieu le 15 novembre 2014. Il a réalisé ce défi, pour prouver que la solidarité n'est pas un vain mot, et apporter son soutien à l'association Jar'Nati.



## Pot des commerçants

Le 8 décembre, comme les années précédentes, l'invitation des commerçants de Jarcieu a rencontré un grand succès auprès des grands et des petits.

## LE MOT DE LA DIRECTRICE D'ECOLE

L'école de Jarcieu accueille 146 élèves répartis dans six classes, de la PS au CM2.

Différentes activités rythment l'année scolaire.

Les élèves ont appris des chants avec leur intervenante en musique ceci a conduit à la présentation d'un spectacle le 29 janvier.

Les plus grands se rendent au cinéma de Beaurepaire trois fois dans l'année, pour les plus petits c'est un spectacle qui leur a été offert au mois de décembre.

Les activités sportives ne sont pas négligées : danse pour les élèves de maternelle qui montreront leur travail lors du spectacle de fin d'année scolaire, natation pour les élèves de cycle 2 et sports collectifs pour les élèves de cycle 3.

Ces derniers se rendront une semaine à Vassieux en Vercors pour découvrir la montagne et s'initier à : l'escalade, la course d'orientation et la randonnée.

Enfin les classes participeront comme l'an dernier au festival des jeunes auteurs de St Geoirs. Cette participation permettra à chaque classe de travailler avec un auteur/illustrateur sur un projet d'écriture, souvent accompagné d'un travail en arts plastiques.

*Chrystelle GONNET*

## La Commission Affaires Scolaires-Cantine

L'année scolaire suit son cours mais après 4 mois (de septembre à décembre 2014), un premier bilan concernant les TAP (Temps d'activités périscolaires), la garderie communale et la cantine peut être effectué.

Après des débuts tâtonnants, les TAP ont pris leur vitesse de croisière dans les ateliers proposés par le centre social de l'île du Battoir dans lesquels une centaine d'enfants participent chaque jour.

Un sondage a été effectué par la commune en novembre 2014 auprès des parents pour un changement concernant les horaires et les jours des TAP. En effet, dans un souci d'amélioration de la qualité du service et pour limiter les coûts inhérents à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la commune a interrogé les familles sur le passage à 2 séances de TAP d'1 heure et demie ( sur 2 jours) en lieu et place des 3 heures hebdomadaires actuelles.

Sur 109 questionnaires, 85 ont été retournés avec le résultat final suivant :

Pas d'accord	D'accord pour lundi et mardi	D'accord pour lundi et jeudi	D'accord pour mardi et jeudi
31	9	22	23

La municipalité a donc estimé que le résultat était trop mitigé pour appliquer une nouvelle organisation dès Janvier 2015 mais se réserve le droit de réétudier cette possibilité pour la rentrée de Septembre 2015 avec une information préalable aux principaux destinataires (familles, intervenants, équipe enseignante et agents communaux) .

Concernant la garderie, la fréquentation est assez régulière aussi bien le matin qu'en fin d'après-midi et se déroule dans de bonnes conditions grâce à Martine Bouvier, Emmanuelle Fiard (notre photo) et à Marie-Thérèse Piroir.

Enfin, la cantine ne désemplit pas depuis la rentrée avec une moyenne de 54 à 62 repas servis par jour selon les mois, avec des pics pouvant atteindre 75 repas (surtout le jeudi) et jusqu'à 100 repas pour fêter Noël , ce qui reste un événement exceptionnel mais très convivial.

Le service est toujours d'un grand professionnalisme et la qualité des aliments proposés fait l'objet d'une surveillance constante et d'un retour constructif auprès de la société de restauration Elior.



## MARCHÉ : ATTENTION DANGER

Dans l'avant-dernier numéro du « Petit Journal », on évoquait non sans une certaine fierté les 20 ans du marché mis en place par l'équipe municipale du moment et en particulier avec beaucoup d'engagement de l'un d'entre eux, Joseph GAY.

Dans un environnement certes peu favorable, le marché souffre d'un manque de fréquentation qui entraîne l'absence, que l'on souhaite momentanée, de certains forains.

Le marché est pourtant un des éléments importants de l'activité du village. Il permet, entre autres, d'attirer une clientèle des villages environnants et impacte naturellement le commerce local.

**Profitez du marché hebdomadaire tous les samedis dès 8 heures sur la Place de la Mairie.**



## BUREAU DE POSTE : LE POINT

(ou comment offrir plus de services en réduisant les heures d'ouverture au public...)

Après une première information de responsables départementaux de La Poste devant le Conseil municipal et l'annonce d'une modification des horaires du bureau de poste, des précisions semblent nécessaires.

Aujourd'hui, le bureau a vu son amplitude horaire passée à 13h45 par semaine avec une fermeture le lundi et samedi, une ouverture de 8h30 à 12h, les mardis, mercredis et vendredis et de 8h30 à 11h45 le jeudi.

Cette réduction d'horaire a été contestée unanimement par le Conseil Municipal, sans succès malgré tous les recours légaux.

Signataire de la convention du collectif des élus, le Conseil Municipal maintient sa volonté de vouloir conserver son bureau de poste existant. Il engage aussi une réflexion afin de pouvoir être en mesure de maintenir un service postal de qualité au-delà de l'échéance de la convention tripartite (Etat-Poste-AMF) prévue fin 2016. Et enfin, il n'exclut pas des actions publiques et médiatisées si nécessaire.

**Un rassemblement est déjà prévu place du 19 mars 1962 à Jarcieu, le samedi 14 février à 10h30.**



*Intercommunalité*

[www.territoire-de-beaurepaire.fr](http://www.territoire-de-beaurepaire.fr)



## REDEVANCE INCITATIVE : DU NOUVEAU POUR L'ANNEE 2015

Mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Redevance Incitative a vu son montant bénéficier d'une baisse significative en 2012 puis subir en 2013 une augmentation sensible afin de faire face à une augmentation des coûts de fonctionnement du SICTOM (en charge du traitement des déchets ménagers). Aujourd'hui, malgré une collecte rapportée à la quinzaine, la nouvelle grille tarifaire applicable pour l'année 2015 prévoit une augmentation de 15% de la part fixe. Vous venez d'être destinataire de cette nouvelle tarification accompagnée du calendrier permettant de connaître les mardis de collecte pour l'ensemble de l'année 2015.

En ce qui concerne le passage gratuit en déchèterie, la limite de 12 passages par an est supprimée pour les particuliers et l'accès devient totalement gratuit sur simple présentation du badge.

Précisons qu'un audit conduit par le Conseil Général sur le fonctionnement du SICTOM et l'incidence que devrait apporter la mise en place de la Redevance Incitative sur le coût supporté par la CCTB a été validé. On peut espérer qu'il débouchera sur une remise en cause des coûts supportés pour l'instant par la Communauté de Communes et de ce fait sur ceux des redevables de la Redevance Incitative.

**Si vous n'avez pas été destinataire du courrier de la CCTB, vous pouvez prendre contact avec Bruno CECCON au 0 800 138 438.**

## *Compétences CCTB (suite)*

**Dans le numéro précédent, nous avons abordé les compétences obligatoires. Nous abordons dans celui-ci les deux autres types de compétences, dévolues aux communes, que la CCTB a choisie d'exercer.**

### **Compétences optionnelles prises par la CCTB**

Protection et mise en valeur de l'environnement

Protection civile – défense incendie

Prévention de la délinquance

Action sociale – enfance jeunesse

Participation à l'action de la Mission locale de la Bièvre  
Actions en direction de la petite enfance (0-6 ans)

Personnes âgées

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

Principalement :

Collèges et leurs équipements sportifs

Développement de l'éveil musical dans les écoles maternelles et primaires

Développement des nouvelles technologies

Actions sur les médiathèques, les bibliothèques, les cyber-centres

### **Compétences supplémentaires :**

Amélioration des services publics d'intérêt communautaire

Services de l'Etat : trésorerie, gendarmerie auxquels s'ajoute aujourd'hui la compétence en matière de santé permettant l'intervention de la CCTB dans la réalisation des Maisons de Santé

Création et gestion d'un crématorium

Participation aux travaux des schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

Globalement citées ici, ces compétences risquent d'évoluer plus ou moins rapidement en fonction principalement des modifications apportées par l'Etat concernant la réforme des territoires.

## VIVRE ENSEMBLE A JARCIEU

Savez-vous que nombreux sont ceux qui envient notre village ? La sympathie particulière de ses 1026 habitants, ses commerçants et services dynamiques et variés, ses associations actives sont autant d'atouts qui font de Jarcieu un village où il fait bon vivre, ensemble.

Malgré tout, cela ne va pas sans quelques mauvaises surprises dont nous devons vous faire part ici. Pour cela, nous nous sommes adressés à quelques habitants qui ont bien voulu nous transmettre leurs expériences. Voici tout d'abord Médor, boule de poil à 4 pattes, spécialiste de promenades impromptues dans le village. Nous lui avons demandé ce qui l'attirait tant dans ses ballades alors que sa niche se situe dans un très joli jardin.

Médor : « J'adore longer la RD 519 et surtout près du centre du village : je connais un endroit aux « parfums » suaves et attirants. Que de messages laissés par mes congénères ! Et lorsque j'arrive au passage de l'Orme, je me régale ! Je renifle avec passion ces « traces » odorantes ... »



Si Médor raffole de ces témoignages indécents, ce n'est pas l'avis de Nounou qui revient de l'école ! La voici parfois obligée de faire un écart afin de protéger les roues de sa poussette. Elle se voit alors contrainte de rouler sur le bord de la chaussée, ce qui n'est pas toujours sans danger. Bien que la vitesse soit limitée à 50 km/heure, trop nombreux sont les conducteurs qui considèrent la RD 519 comme une piste d'entraînement pour Indianapolis. Ce danger concerne également Chloé, 4 ans qui marche tranquillement à côté de Nounou et Victor qui a choisi d'utiliser son beau vélo. Mais lorsque l'on a 6 ou 8 ans, difficile d'éviter les écueils en roulant !

Et si Médor et ses congénères faisaient part à leurs maîtres de cette subtile invention : le sac plastique ? Facile à trouver, peu encombrant ni cher et d'une utilisation particulièrement facile !

Si cela s'avère nécessaire, un mode d'emploi peut être mis à disposition en mairie.



L'actualité récente nous démontre la nécessité de respecter les règles de la circulation. Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, et le décès de Christian Liozon, gérant du Petit Encas, doit nous le rappeler. Les limitations de vitesse ont un rôle de prévention afin de limiter les risques dans notre village, lieu de vie économique et scolaire avec des déplacements à pied nombreux.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'interpeller tous les Médor de Jarcieu ni leurs maîtres, mais qui peut dire qu'il est toujours irréprochable ? Aucun d'entre nous, heureusement. Par contre, il serait aisé de faire un tout petit peu plus attention et penser un tout petit peu plus aux autres promeneurs.

Continuons « notre enquête » : Médor et Victor aiment également se promener vers les points d'apports volontaires. Médor y trouve parfois un sac poubelle qui ne demande qu'à être examiné avec soin et gourmandise !

Quant à Victor, quoi de mieux que ces cartons aban-



donnés pour sa future cabane ? Peu importe le contenu des cartons, la chasse est bonne ! Et tant pis pour les vieilles agrafes qui peuvent entailler les petites mains, tant pis pour ce produit qui dégouline et qui sent bizarrement ! Entre nous, qu'en pensez-vous ? N'est-il pas dommage de voir ces amas divers et parfois dangereux sur le bord de la route à la portée de nos jeunes aventuriers ? Est-ce si difficile de s'organiser pour un voyage à la déchetterie dont l'accès est aisé, illimité depuis cette année et dont les horaires sont vraiment pratiques ? Pour vous aider, ceux-ci sont repris dans chaque journal communal et sur le site internet de la commune. Les points d'apports sont nettoyés systématiquement et très régulièrement, mais ce service est payant.

Le tri sélectif est un service dont le coût est intégré dans nos impôts. N'est-ce pas incongru de payer pour trier «le tri » ?

Mais voici que la fin de la semaine arrive. Après un samedi bien rempli : le marché où l'on fait le plein de vitamines locales et de convivialité, un tour à la



bibliothèque après avoir fait réparer la chaise de la Tante Cécile, quelques activités sportives ou musicales, le dimanche arrive à point nommé ! Et notre Nounou aimerait bien se reposer. Il fait beau,

monsieur Duboutdelarue décide d'allumer son barbecue tandis que madame Dacôté qui est infirmière souhaite récupérer de sa nuit de garde.

C'est à ce moment que monsieur Sansgêne sort sa tondeuse ! Un si beau dimanche après-midi ! C'est là encore une bien mauvaise surprise. L'arrête préfectoral 97-5126 que vous retrouverez en Mairie, vous donne toutes les indications nécessaires pour passer un bon dimanche à la campagne.

**Ainsi, vous pouvez effectuer vos travaux bruyants :**  
**Du lundi au vendredi de : 8H30 à 12h  
14h à 19h30**  
**Samedi de : 9h à 12h  
15h à 19h**  
**Dimanches et Jours fériés : 10h à 12h**



L'article 1 de cet arrêté est d'ailleurs très évocateur :  
«bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la

santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de protection, est interdit, de jour comme de nuit »

Et oui , le tapage "nocturne" à partir de 22h00 n'existe pas !

Ah les beaux jours ! Qu'ils reviennent vite, même si cet hiver nous surprend par sa douceur. Là encore, quelques mauvaises surprises sont à prévoir : dans les mois prochains les chenilles processionnaires du pin vont revenir suivies de près par l'ambrosie malheureusement si bien installée. Même si le nombre

de pins à largement diminué, et pour cause, ceux qui restent sont la



cible de ces chenilles très urticantes. Des moyens pour réduire efficacement leur prolifération existent comme les pièges à phéromones. Aujourd'hui, ceux-ci se trouvent aisément dans les commerces dédiés au jardinage. Leur mise en place en juin ou juillet permet une diminution progressive mais durable des cocons à éradiquer au mois de janvier suivant. Attention, ne pas jeter les cocons à la déchetterie : il faudra incinérer ceux-ci.

Renseignez-vous à la mairie le cas échéant.



Pour l'ambrosie, le problème est de taille ! Si toutefois, nous surveillons et éliminons celle-ci avant sa floraison dans nos jardins, puis si nous alertons les services communaux en cas de découverte d'un pied sur la voie

publique, cela sera déjà un premier pas de fait. La Communauté de Communes du Territoire de Beau-repaire est déjà sensibilisée à cette plante redoutable par ses effets sur la santé.

(info sur site : <http://www.ambrosie.info/pages/regle.htm>)

Il y a encore tant à dire sur cette vie ensemble que nous menons. Par manque de temps, par ignorance, par inattention, tant de malentendus surviennent et entraînent la dégradation des relations de bon voisinage. Il suffit pourtant la plupart du temps d'un peu de réflexion et surtout de bon sens.

Babeth et Alexandra, nos secrétaires de mairie, sont toujours à votre disposition pour répondre à vos interrogations, ainsi que vos élus.

Tous les arrêtés municipaux et préfectoraux sont consultables en mairie, les articles du code civil, du code de la route, du code des collectivités territoriales sont à votre disposition sur internet .

Nous reviendrons au cours des prochains numéros de votre journal sur ces réflexions sur notre bien et bon vivre



## CLUB MELODIE D'AUTOMNE

L'Assemblée Générale du Club MELODIE D'AUTOMNE s'est tenue le Vendredi 9 Janvier dernier devant une nombreuse Assemblée. Le Club compte désormais 105 adhérents. Le bureau constitué de 15 membres, votera sa nouvelle composition lors de la réunion programmée le 9 Février. Le Club est ouvert à toutes les personnes à la retraite ou non, âgées de 60 ans et plus. Vous aimez les rencontres, la convivialité, la détente, les contacts ..... Rejoignez nous pour partager de bons repas, de merveilleux voyages d'un ou plusieurs jours. Tous les vendredis vous jouerez à ce que vous aimez : Jeux ludiques, belote, pétanque etc., et vous partagerez un bon goûter dans la joie et la bonne humeur.

Prochains Rendez-vous :

13 FEVRIER : Repas Choucroute

28 MARS : CONCOURS BELOTE COINCHEE etc

Nous vous attendons nombreux.

Renseignements : Madame MEUNIER Suzy : 04 74 79 83 20

Le Bureau



## FNACA

Le comité Fnaca a réélu son bureau pour l'année en cours

Le conseil d'administration de la Fnaca Jarcieu Bellegarde-Poussieu a tenu une réunion importante pour procéder à l'élection de son bureau et programmer les prochaines manifestations. Les membres du bureau ont confirmé leur volonté en accord avec Patrick Durand, maire de Jarcieu de continuer à organiser les cérémonies commémoratives à Jarcieu et d'offrir le vin d'honneur. Les premières décisions ont été de programmer les activités pour l'année en cours : Mardi 20 janvier : Repas choucroute, suivi du tirage des rois. Vendredi 20 février : Réunion du secteur Rousillon Beaurepaire à Anjou. Jeudi 19 mars : Participation aux cérémonies commémoratives organisées au Mémorial départemental à MontFerrat, à Vienne, Bellegarde-Poussieu et Jarcieu. Samedi 21 mars repas annuel. Jeudi 4 juin, concours de boules départemental à Saint-Clair-de-la Tour. Jeudi 16 juillet, journée champêtre au complexe du Dolon à Jarcieu. Dimanche 27 septembre : matinée boudins (à confirmer). Jeudi 14 octobre : Assemblée générale, suivie du repas annuel. Samedi et dimanche 17 et 18 octobre : Congrès de la Fnaca à Saint-Jean-de-Bournay. Dimanche 13 décembre : Loto de Noël

La composition du bureau pour l'année en cours : Président : Jo Gay, co président : André Roux, vice-président : Georges Chapuis, secrétaire : Émile Dutal, adjoint : Jo Janin, trésorier : Louis Mottin, adjointe : Suzanne Torgue. Membres : Jean Burlat, Marcel Durand, Charles Goudard, Michel Moucheroud, René Pras, Louis Rivoire et Henri Villard.

Le nouveau bureau de la Fnaca a programmé les activités de l'année.

Contact : 06 74 83 77 72

Jo Gay, président

## AS du Dolon (Foot)

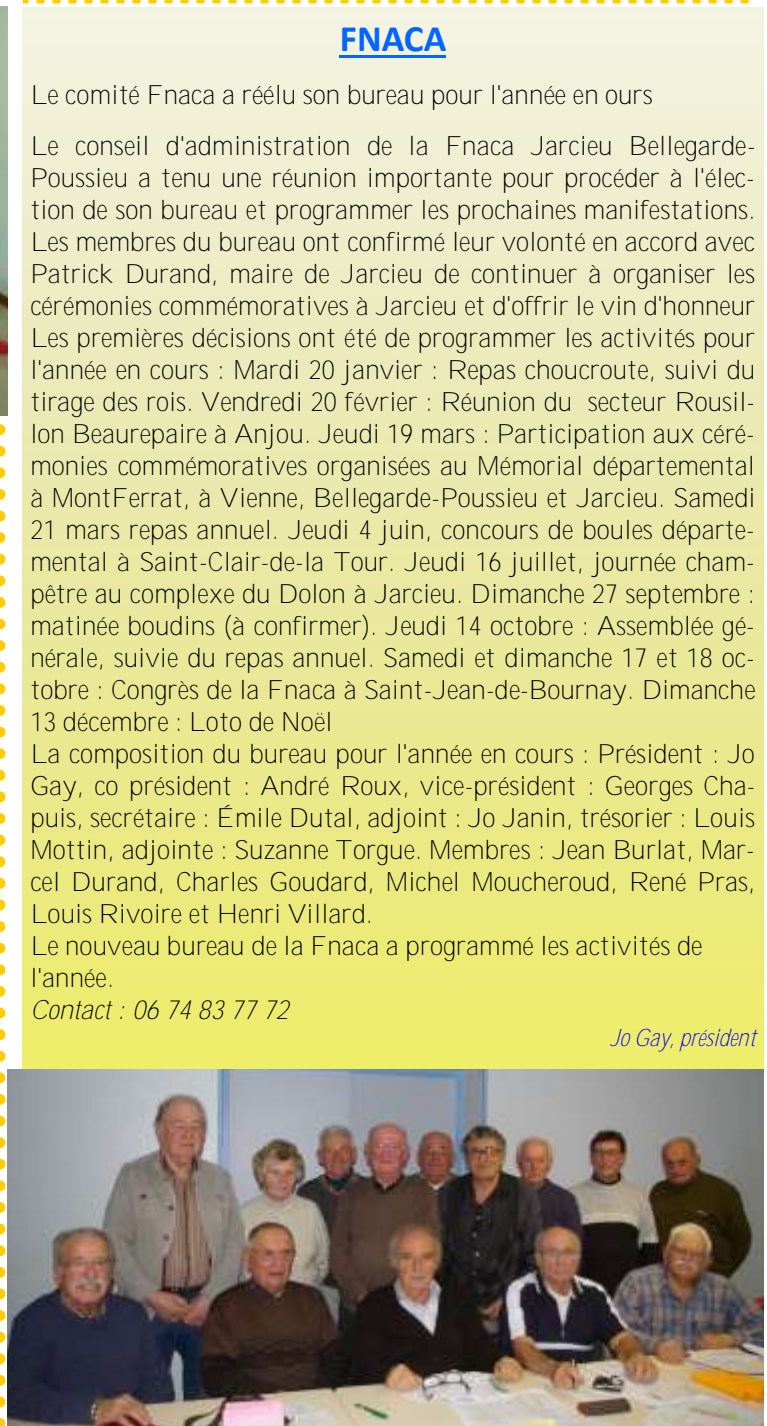
Après plusieurs années de travail et de mise en place, l'école de foot de l'AS du DOLON a enfin été labellisée par la FFF. Ce projet, porté par Corentin JOUD était l'un des principaux objectifs que s'était fixé l'équipe dirigeante du club lors de la fusion entre l'OBC et le CSJ.

La mise en place de la labellisation des clubs au niveau des Ecoles de Football repose sur six objectifs principaux :

- Améliorer l'accueil et les formes de pratiques proposées aux jeunes des clubs en mettant en place des critères de labellisation représentant les axes forts de la politique du Comité Drôme-Ardèche de Football et de la Fédération Française de Football;
  - Participer à la fidélisation et à l'augmentation des effectifs;
  - Relever le défi lancé par d'autres disciplines sur le concept de labellisation;
  - Permettre un état des lieux permanents et un meilleur suivi des clubs en tenant compte de leurs disparités et de leurs manques (urbain, rural, groupement, ...), afin d'élaborer un plan d'action cohérent qui réponde aux besoins et manques recensés;
  - Valoriser les clubs labellisés, les éducateurs et dirigeants du football d'animation par la délivrance d'un diplôme à afficher au sein du club, mais également par l'apport d'aides diverses;
  - Promouvoir l'esprit sportif, le respect des lois du jeu et refréner les enjeux de la compétition chez les plus jeunes.
- Notre école de foot a été récompensée lors d'une cérémonie organisée lors de notre traditionnel goûter de Noël en la présence de Serge Zuchello Président du district Drôme-Ardèche et de nos élus locaux.

Vous souhaitez jouer, coacher, accompagner des équipes, ... nous rejoindre, merci de contacter Arnaud au 06.83.90.10.18 ou de vous rendre sur notre site internet : [www.asdolon.footeo.com](http://www.asdolon.footeo.com)

Arnaud PRAS, président





## SOU DES ECOLES DE JARCIEU

L'équipe des parents bénévoles du Sou des écoles adresse tous ses meilleurs vœux pour cette année 2015.

Toujours avec la même envie de faire plus pour nos écoliers, le sou des écoles affiche des résultats positifs depuis le début de la saison scolaire quant à ses manifestations.

Rappelons que cette association vise à récolter, et transmettre des fonds à la coopérative scolaire afin de financer et organiser les sorties des enfants.

Notre première manifestation de la période était la BROCANTE DES MARMOTS qui s'est déroulée le 24 novembre dernier.

Pour sa 4<sup>ème</sup> édition, elle a été un grand succès puisque la salle polyvalente était comble. Plus aucun emplacement de libre, des exposants ravis et des visiteurs en nombre.

Puis a eu lieu le Marché de Noël pour lequel nous tenons vivement à remercier les parents d'élèves, qui y participent pleinement en confectionnant des friandises de Noël. Sans cette aide, le stand n'existerait pas.

Le goûter de Noël et la brioche des rois ont fait le bonheur des élèves pendant leur récréation !

La prochaine date à retenir est celle du Dimanche 8 février 2015 où nous organisons un concours de BELOTE COINCHE à la salle des fêtes. Jambons, rosettes, rôtis et bien d'autres lots seront en jeu. Tous les participants seront primés.

Suite à sa réussite l'année dernière, notre Randonnée pédestre est

reconduite pour sa 2<sup>ème</sup> édition, ce sera le dimanche 7 juin 2015.



Suivie de la traditionnelle fête de l'école le samedi 27 juin 2015. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 partent cette année 5 jours en classe verte. Nous leur souhaitons un agréable séjour, et d'inoubliables souvenirs. Contact : 06 78 35 49 16

*Patricia Gillin, secrétaire*



## SHOTOKAN KARATÉ CLUB JARCIEU

C'est dans une excellente ambiance que la petite vingtaine d'élèves se retrouvent tous les mardis soir entre 17h45 et 19h30.

Quelques compétitions de combats ont amené nos jeunes karatekas à rencontrer d'autres élèves de différents club (Diemoz, Viriville et enfin Beaurepaire) et c'est avec grand plaisir que nous comptons déjà deux médaillés.

Nous remercions les parents de répondre présent, notamment lors du goûter de Noël qui marquait le début des vacances.

Nous souhaitons à tous et à toutes une excellente année 2015 sous le signe du sport.

L'équipe du Shotokan Karaté Club Jarcieu.

Contact : 06 38 94 01 01

*François BENOIT, président*

## AMICALE BOULES

2015 sera une année de sensibilisation aux jeux de boules à la lyonnaise, en effet suite à la demande de la Mairie, le club a décidé de s'investir dans l'enseignement des élèves du CM1 et CM2 de l'école de JARCIEU dans le cadre de la Loi sur les rythmes scolaires.

Une heure de cours aux jeux de boules leur sera proposés, un jour par semaine pour une session d'un trimestre, à partir du jeudi 30 Avril et jusqu'au jeudi 2 Juillet 2015

Les cours se dérouleront sur les deux jeux qui se trouvent à proximité de l'école, en cas de mauvais temps nous nous installerons sous le préau de l'école.

Si l'expérience est concluante nous renouvelerons cette activité les années suivantes.

### CALENDRIER DES CONCOURS 2015

Samedi 11 Avril 16 Doublettes 3e et 4eme division à partir de 13h30 Officiel

Mercredi 27 Mai 16Q. Vétéran 3e et 4eme division à partir de 13h30 Challenge GOUX

Vendredi 5 Juin 16 Doublettes 3e et 4eme division à partir de 17h30 Challenge DURAND

Vendredi 19 Juin 32 Doublettes 3e et 4eme division à partir de 17h30 Challenge GAUDIN

Vendredi 5 Juillet 32 Doublettes 3e et 4eme division à partir de 17h30 Challenge ANDRE



CONTACT : Tél : Bar chez FLO 04 74 84 85 38 OU Le Président, L.RIVOIRE Tél : 04 74 84 85 04

*Louis Rivoire, président*  
Le Bureau *Louis RIVOIRE*



### SOLIJAR

L'Association SOLIJAR vient de changer de Président. En effet, M. DAVION Franck, pour des raisons professionnelles, vient de quitter ses fonctions et est remplacé par Mme MERMET Christiane, qui constitue actuellement un nouveau bureau, suite à la démission de Mme FOYER Delphine, notre secrétaire, et au changement de poste de notre trésorière, Mme CORNU Isabelle, remplacée par Mme JAMET Agnès.

Nous avons fait le 26 octobre dernier, pour la première fois, une matinée Boudins-Caillettes et Gueuses, qui a bien fonctionné dans l'ensemble et nous préparons, actuellement, notre loto qui aura lieu le 22 février à 14h, à la Salle Polyvalente.

Nous souhaitons, par la même occasion, que d'autres personnes s'investissent et viennent nous rejoindre dans notre équipe qui reflète la convivialité et la bonne humeur... Vous pouvez nous contacter au 04 74 84 82 65 / 07 88 51 81 47

Nous vous en remercions par avance

*Christiane Mermet, présidente*

### SETENTA

Dancez avec « Setenta » !

Depuis plusieurs années l'association propose des cours de Salsa, rock, et nouveauté pour cette saison de West-coast, dans une ambiance festive et décontractée.

Si vous aimez danser et rire vous pouvez toujours nous rejoindre chaque mercredi de 19 h. à 22 H. salle Seyves Buisset, pour partager des soirées placées sous le signe de la bonne humeur. Pour tout renseignement : 06 99 20 56 95

*Franck BRENIER, président*



La nouvelle saison 2014-2015 a démarré sur les chapeaux de roue pour le Club Sportif de Jarcieu avec :

- le tournoi d'avant-saison le 13 septembre avec plusieurs équipes jeunes de la région
- les festivités des 40 ans du Club le dimanche 14 septembre avec plus de 300 personnes présentes, 220 repas servis, une animation du club handisport de Bourgoin, le challenge amical Despierre ayant réuni pour l'occasion les anciennes joueuses et les plus jeunes sur demi-terrain, et les traditionnels discours.
- Puis octobre a donné lieu à des matchs de brassage pour définir ensuite les poules de la 1ère phase. Le Club, fort cette année de 105 licenciés, a engagé 5 équipes en championnat Drôme-Ardèche (féminines moins de 13, de 15 et de 17 ans, et masculins moins de 13 et de 15 en entente avec Mantaille) et les moins de 7, 9 et 11 ans en plateau, ainsi que la traditionnelle équipe loisirs de Jarcieu.
- Le Club participe également aux TAP Temps d'Activité Périscolaire pour la commune de Jarcieu, en proposant une initiation au basket sur 6 séances aux scolaires de tous les niveaux. Enfin, le CSJ a participé aux côtés du Comité des Fêtes au Téléthon du 6 décembre, avec un concours de shoots des parents lors des mi-temps des matchs.

Les résultats à mi-saison sont cette année de belle facture, et traduisent une progression d'ensemble de la formation :

- 3 équipes U13 Filles, U15 Filles et U15 Garçons terminent premières de leur poule et vont démarrer le championnat en 1ère série, et les 2 autres équipes U13 G et U17 F en 2ème série. Le Club tenait donc à remercier tous les bénévoles et surtout les coachs et arbitres pour le travail réalisé, Tintin et Franck, Laurent, Theau, Hervé, Yann, Martial, Virginie, ainsi que ceux des équipes de baby basket (moins de 11 ans) encadrées par notre permanent Laurent Verplancke. Les enfants intéressés par le Basket peuvent encore nous rejoindre.

Nous donnons donc rendez-vous aux Jarcieurois (ses) qui souhaitent connaître ou apprécier le Basket à venir nous soutenir chaque samedi après-midi à la salle polyvalente, et pour ce qui est de notre prochaine manifestation, le samedi 31 janvier pour notre matinée DIOTS-PATATES. Le président du CSJ

site web <http://club.quomodo.com/csjarcieu>

*Hervé CRETIN, président*

Contact : 06 88 06 05 86

## SOCIETE DE MUSIQUE DE JARCIEU

L'année 2014 s'est achevée avec un beau Concert de Noël le dimanche 21 décembre à l'église de Jarcieu. Ce fut le premier concert pour trois nouveaux musiciens : Louna Durand à la flûte traversière, Hugo Manin-Desgranges à la trompette et Vincent Noir à la percussion. Bienvenue à eux et un grand bravo pour cette première prestation !

L'année 2015 sera riche pour la musique d'harmonie ! La Société de Musique de Jarcieu célébrera aux côtés de l'Echo de la Valloire, les 150 ans de la musique d'harmonie sur le territoire. Ainsi, tout au long de l'année, les deux formations réunies au sein de HIT

(Harmonie Intercommunale du Territoire) proposeront des concerts et des rendez-vous musicaux. Le traditionnel concert de Printemps aura lieu le 14 mars à la salle polyvalente. La seconde partie sera assurée par la Lyre Saint-Marcellinoise sous la baguette d'Hervé Pronier qui connaît bien notre village. En effet, ce dernier avait été professeur de trombone à l'école de musique de Jarcieu à la fin des années 90 et avait intégré l'harmonie avec son épouse.

Une nouvelle édition de « Musique on Tourne » aura lieu le samedi 23 mai à la salle polyvalente et mettra à l'honneur des musiques de films de tous genres et de toutes époques. Cette prestation sera renouvelée le samedi 10 octobre à l'occasion des « Rencontres du Cinéma » à Beaurepaire. Avant cela, la société de musique remontera le temps à l'occasion de la journée du patrimoine le dimanche 20 septembre, date à laquelle tous les anciens membres de l'harmonie seront conviés à se retrouver autour de la musique et de la convivialité. A vos agendas !

La Société de Musique remercie tous les habitants du village pour leur accueil lors de la tournée des calendriers et leur souhaite une très bonne année 2015 !

*Nelly Durand, secrétaire*

Contact : Jonathan Gaudin : 06 80 96 10 78



Les nouvelles recrues de l'harmonie : Louna Durand  
Vincent Noir / Hugo Manin-Desgranges

## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Jarcieu est enfin informatisée depuis cet été grâce à

Gislaine Goudard qui a enregistré tous les livres et à Michel Degaud qui était là pour « dépanner ».

Un désherbage important avait été fait au préalable. Tous les livres sortis sont partis au Bénin.

Un nouveau bureau a été élu le jeudi 15 janvier 2015, lors de la réunion du conseil d'administration (C.A.):

Membre d'honneur : Patrick Durand, Raymond Villan, Jo Gay.

Présidente : Geneviève Reynaud

Vice-présidente : Ghislaine Goudard

Trésorière : Nicole Courpisson

Trésorière adjointe : Madeleine Mazallon

Secrétaire : Françoise Pras

Secrétaire adjointe : Chantal Pascal

C.A.: Claudie Terren, Edmée Berthol, Marie-Jo Girard, Cécile Méguerditchian, Michelle Comptier.

Une sortie au théâtre Saint Martin de Vienne est prévue le **jeudi 05 mars** pour voir Poil de Carotte. Le prix d'entrée est de 11 euros s'il y a plus de 10 participants. RdV sur la place de la Mairie à 19h30. Covoiturage possible (3 € de participation). S'inscrire à la bibliothèque jusqu'au **samedi 28 février**.

Les scolaires viendront à la bibliothèque le mardi matin, après les congés de février et une participation aux TAP est assurée le mardi après-midi depuis la rentrée 2014.

Sept bébés nés en 2014 ont été accueillis à la bibliothèque en décembre et ont reçu leur premier livre (de bain !)

Permanence : mercredi de 15h à 17h, samedi de 10h à 12h.

La cotisation annuelle est de 17 euros.

*Françoise Pras, secrétaire*

Contact : 04 74 79 68 18



## Histoires

En adhérant aux Fontaines de Jarcieu, les habitants eurent accès en 1869 aux sources de Bataillouse. Celles-ci leur permirent de ne plus remonter l'eau de leur puits, en amenant au village, par un ensemble de puits, de galeries de

visite, de canalisations et de petits aqueducs l'eau captée au lieu dit de Bataillouse. En 1904 un nouveau réseau de distribution pour les particuliers fut installé, et en 1906 fut créé le syndicat des fontaines.

A partir de 1954, le faible débit des sources, le coût élevé de l'entretien du réseau et des travaux nécessaires, amenèrent la commune de Jarcieu à prendre le relais du syndicat des Fontaines.

Les sources de Bataillouse alimentèrent en eau le village de Jarcieu jusqu'au début des années 1970, en complément du réseau du syndicat du Dolon.

Aujourd'hui, les sources de Bataillouse rejettent en moyenne 13 m<sup>3</sup>/heure, eau qui se déverse dans le ruisseau « le petit rival ».

(source : travail effectué par Jocelyn PRAS)

## JEU : QUI SUIS-JE ?



Réponse dans le prochain numéro

Détachez moi et mettez moi sur la porte de votre réfrigérateur.

### Février

Les 7 et 8 : Tournoi Futsal  
Le 8 : Coinche du Sou des Ecoles.  
Le 10 : Collecte des ordures ménagères.  
Le 22 : Loto de SOLIJAR  
Le 24 : Collecte des ordures ménagères.  
Le 28 : Repas des aînés de la commune

### Mars

Le 7 : Coinche de l'AS DOLON.  
Le 10 : Collecte des ordures ménagères.  
Le 14 : Concert de printemps.  
Le 19 : Commémoration de la FNACA.  
Le 21 : Tournoi de foot inter-club du Stock Cars  
Le 22 : Elections départementales.  
Le 24 : Collecte des ordures ménagères.  
Le 28 : Belote Club Mélodie d'Automne.  
Le 29 : Elections départementales.

### Avril

Le 7 : Collecte des ordures ménagères.

Le 11 : Concours de boules (stade).

Le 18 : Bal des conscrits.  
Le 21 : Collecte des ordures ménagères.  
Le 25 : Concours de boules (stade).

### Mai

Le 5 : Collecte des ordures ménagères.  
Le 8 : Commémoration.  
Le 19 : Collecte des ordures ménagères.  
Le 24 : Concert "Silence on retourne".

### Juin

Le 2 : Collecte des ordures ménagères.  
Le 5 : Concours de boules (stade).  
Le 6 : Soirée fin d'année Sétenta.  
Le 7 : Marche du Sou des Ecoles.  
Le 14 : Tournoi inter villageois Basket  
Le 16 : Collecte des ordures ménagères.  
Le 19 : Concours de boules (stade).  
Le 27 : Fête des Ecoles (salle polyvalente)  
Le 30 : Collecte des ordures ménagères.

### MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de  
9h30 à 12h.

M. le Maire reçoit sur RDV les Mardis, Jeudis  
et Samedis de 10 h 30 à 12 h 00

[www.jarcieu.fr](http://www.jarcieu.fr)

Tel : 04.74.84.85.26

Fax : 04.74.84.89.78

[mairie@jarcieu.fr](mailto:mairie@jarcieu.fr)



Service des eaux SIEDV : 04 74 79 50 12

Dépannage EDF : 09 726 750 38 (appel non surtaxé)



### LA POSTE

Tel : 04.74.84.82.27

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi et Vendredi : 8h30-12H00

Jeudi : 8h30-11h45



### Médecins généralistes à Jarcieu :

**Dr Diégo LOPEZ** : 04 74 84 85 14

**Dr Béatrice LOPEZ-MINARDI** : 04 74 84 85 14

Rue de la République.

sans rendez-vous les matins, sur rendez-vous les  
après-midis.

**Dr Laurence NIVET** : 04 74 79 40 21

Chemin de Champagne.

sur rendez-vous

### Infirmières à Jarcieu :

**Cabinet** : 04 74 79 88 14 (Rue de la République)  
Sur rendez-vous.

### Kinésithérapeute-ostéopathe à Jarcieu :

**M. Rabbi ACHMI** : 04 74 56 73 24 (Rue de la Ré-  
publique)

### NUMEROS SANTE UTILES :

Hôpital de Vienne : 04 74 31 33 33

Clinique Saint Charles à Roussillon : 04 74 29 28 28

Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Pompiers : 18 (ou 04 74 84 61 69)

SAMU : 15 (extrême urgence)



### Pharmacie à Jarcieu :

**Pharmacie Robin-Zairi** : 04 74 84 85 20

Route des Métiers

Lundi au vendredi : 8H30-12H15 14H00-19H00

Samedi : 8H30-12H15 14H00-18H00

Pharmacie de garde : **appeler le 3915**

### DECHÉTERIE

Beaurepaire :

Lu, Ma, Mer : 8h30-11h45, 13h30-17h45

Je : 13h30-17h45

Ve, Sa : 8h30-17h45

**RESTONS  
CHARLIE**

